

Conseil municipal du 17 Février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept du mois de février, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Mme le Maire.

Présents : Corinne Ribauville, Joël Biaut, Olivier Charron, Caroline Combe, Dominique Barbé, Serge Charritte, Sandrine Lapeyre, Fabrice Lantoine, Sylvie Soubagné, Nicolas Olivier, Didier Desages.

Excusés : Laurence Blanco, Chantal Esteyries (procuration à Sylvie Soubagné) et Francis Monteiro

Absents : Sarah Jeans.

Secrétaire de séance : Didier Desages

- Point travaux :

. Electricité basilique : des essais seront effectués lundi 23 février à 16h30 en présence de Madame Dupuy Le Maréchal. Les éclairages en question apporteront une mise en valeur de l'édifice.

. Salle communale : en très bonne voie d'achèvement ; d'ores et déjà, électricité, peinture et carrelage sont terminés, l'estrade est en construction. Un devis pour la maçonnerie et la clôture entre la « maison Décriteau » et la salle a été demandé.

Caroline Combe propose une étude d'impact sonore du bâtiment pour un coût assez élevé ; Fabrice Lantoine fait alors remarquer que les groupes musicaux se produisent avec leur propre sonorisation ; par conséquent la dite étude ne semble pas se justifier. La proposition sera donc de nouveau à étudier.

. Les travaux d'élagage et d'évacuation des 9 platanes du Luc ont été réalisés.

. Le pavage routier en bas du calvaire vient d'être refait.

. La nacelle est retenue pour le jeudi 19 février en vue de divers petits travaux.

. Un devis pour la fourniture et la pose de 5 détecteurs de fumée dans les 2 appartements donnés en location par la commune, a été présenté pour un montant de 330€. Le conseil dans son ensemble estime ce devis beaucoup trop onéreux ; en conséquence l'achat et la pose seront effectués par les employés municipaux.

. Un autre devis pour l'acquisition de matériel destiné à l'aménagement de la salle communale (chaises, tables, charriots, etc...) est proposé pour la somme de 6 874€. Le conseil décide d'étudier d'autres propositions avant de prendre une décision.

- DPU :

Vente par la SCA du Domaine La Grave (MR Pelissié), d'un terrain à bâtir de 1 558 M2 dont 1 295 M2 constructibles et 263 M2 non constructibles, situé au Mont-Célestin, à MR Laporte pour 30 000 €.

Vente par MME Coullon d'une maison (RDC + 1 étage) + terrain de 1 200 M2 située quartier Liloy Nord, à MR et MME Carillo pour 105 000 €.

Vente par MR Tordeur d'un terrain de 3 611 M² situé aux Guyonnets, à MR et MME Ouzineb pour 52 710 €.

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

- Augmentation tarifs SACPA : (services animaux errants ou blessés)
Est prévue une augmentation de 0,6% du tarif global forfaitaire.
- Fichier photos aériennes :
Un nouveau tarif est proposé à 400€ (moitié de la première proposition) : adopté à l'unanimité.
- Délibération ADS (Autorisations des Droits du Sol):

Il est rappelé que la nouvelle loi ALUR prévoit la fin de l'instruction gratuite par l'Etat, des actes et demandes d'autorisation d'urbanisme dès le 1er juillet 2015 pour les communes dotées d'un PLU ou d'un POS.

Les 5 communes de St Maixant, Verdelaix, St Macaire, Pian sur Garonne et St Pierre d'Aurillac sont concernées par cette date butoir. D'où la nécessité de trouver un nouveau service instructeur.

Deux possibilités (Service d'instruction par la Communauté de communes du Sud Gironde et par le SDEEG) avaient été précédemment retenues par la Communauté de communes des Côteaux macariens.

Par suite, le 19 décembre 2014, cette dernière a décidé de retenir la proposition de la CDC du Sud Gironde qui dispose déjà d'un service instructeur composé de 3 agents.

Suite à une rencontre le 15 janvier dernier avec la CDC du Sud Gironde, au cours de laquelle la structure du service et l'évaluation du coût par acte ont été présentés, il est demandé à notre commune de donner son accord pour la signature d'une convention par laquelle elle confiera l'instruction des ADS à ce nouveau service.

Le conseil municipal vote à l'unanimité une délibération pour intégrer le service du Sud Gironde. Il est par ailleurs décidé de conserver l'instruction des CU a (Certificats d'urbanisme d'information, qui rappellent les règles d'urbanisme applicables à un terrain, les limitations administratives au droit de propriété, les taxes...).

- Point dossier signalétique :

La signalisation vient d'être finalisée.....mais pas figée. Elle tient compte du choix des personnes concernées (rencontrées en début d'année) et d'une cohérence de fléchage. Reste en suspens le lieu d'installation du RIS (Relai d'Information de Services) en centre-bourg ; ce panneau comportera deux cartes : intercommunale au recto et communale au verso. Les lattes directionnelles ou SIL (Signalisations d'information locale) seront installées sur le domaine public pour orienter le touriste depuis le RIS vers le lieu indiqué. A noter que certains quartiers et les lieux « officiels » tels que Mairie, Calvaire, Basilique et Moulin rentrent dans cette signalétique.

- Comptes rendus réunions :

. SIPHEM : Caroline Combe rappelle que le syndicat concerne 103 communes. Une grosse demande de logements est adressée aux communes concernant notamment des constructions de T3 et T4.

Un projet de territoire à énergies positives est retenu par l'Etat pour 500 000€.

Un bilan du domaine forestier a été établi.

. Commission enfance et jeunesse : Fabrice Lantoine évoque les sujets abordés parmi lesquels, notamment des problèmes de cantine, de réparation des centres de loisirs et d'harmonisation entre les deux structures existantes.

. Festi Verdélais : Sandrine Lapeyre fait part des prochaines manifestations prévues.

Outre une buvette tenue par l'association lors du rallye des côtes de Garonne le 28 mars prochain, le marché de printemps du 3 mai, se met en place une fête locale le week-end des 5-6 et 7 septembre.....les détails seront connus ultérieurement.

- Questions diverses :

MME le Maire indique que la déchetterie de Langon sera fermée du 18 février au 2 mars pour rénovation. Il conviendra donc de se replier vers celle de Toulence durant cette période.

Une modification du nombre de conseillers communautaires fait passer Verdélais de 2 à 3 représentants. En conséquence, c'est Didier Desages (2eme adjoint) qui occupera ce poste.

A partir du 1^{er} septembre 2015, tous les bus.....y compris celui de la commune devront être équipés d'un éthylotest.

Sylvie Soubagné rend compte d'une réunion « bibliothèque » au cours de laquelle étaient demandés l'achat de livres et la pose d'un panneau indiquant le local (30€). Pour ce dernier, accord à l'unanimité.

- Calendrier des réunions :

mercredi 18/02 : 18 h 30 réception candidats élections départementales (Mme Lassarade) ;

vendredi 20/02 : 11 h 30 circuit d'interprétation touristique ;

mardi 24/02 : 18 h commission finances (préparation budget) ;

jeudi 26/02 : 18 h réunion RPIC (préparation budget) ;

dimanche 1er mars : 17 h concert au profit de la Basilique ;

lundi 02/03 : 18 h réunion TAP ;

mardi 03/03 : 19 h commission finances (préparation budget) ;

jeudi 05/03 : 18 h 30 CDC réunion PLUI ;

mardi 17/03 : 20 h 30 Conseil Municipal ;

